

# LA CRAU

*une ville à la campagne*

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

**FÉVRIER 2024**

*Bien dans  
ma ville!*



# SOMMAIRE



## VOEUX 2024

Pages 4-8



## CULTURE

Page 9



## INFOS LOCALES

Page 10



## VIE ASSOCIATIVE

Page 11



## SPORT

Page 12



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 13



## SORTIR

Pages 14-15



## ENVIRONNEMENT

Page 16



## TRAVAUX

Page 17



## TPM - Contrat Suez

Pages 18-19



## TPM - Révision du PLU

Page 20



## TPM VOUS INFORME

Page 21



## INFOS DU JIS

Page 23



## AGENDA DU MOIS

Pages 24-25



## LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Crédit : Léa Ricoh

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)

## INFOS LEGALES

### La Crau, une ville à la campagne

Février 2024

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires







Je le répète. Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), est le document directeur, qui façonnera l'avenir de notre ville pour les dix ans à venir, au travers de son aménagement.

Sa révision qui était en cours, est actuellement à l'arrêt. En pages intérieures, vous en trouverez les explications. Le P.L.U. est toutefois fondamental, et nous devons aller au bout. Nous sommes déterminés.

P.L.U. et nombre d'habitants sont liés.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, l'I.N.S.E.E., indique que la population officielle de notre ville, est de de 19 590 habitants.

Ce décompte fait l'objet de deux années de décalage, et 2021, constitue l'année de référence du recensement, qui conduit à ce chiffre.

Il est donc plus que probable, que la population réelle de La Crau ait à ce jour dépassé les 20 000 habitants.

La strate de 20 à 22 000 habitants, est celle que notre équipe a arrêtée, pour le développement de notre ville, à l'horizon 2035.

Elle correspond en effet selon nous, à la dimension d'une cité attractive et moderne.

Une cité capable d'optimiser son cadre de vie, tout en conservant son esprit village.

Une cité à la dimension humaine.

Une cité avec un caractère de ville à la campagne.

Une cité qui conserve, aussi et surtout, sa capacité à maîtriser sa sécurité.

C'est le Plan Local d'Urbanisme, qui doit traduire cette vision de la Commune, que j'espère partagée, par un maximum d'entre nous.

Nous souhaitons vous proposer un P.L.U., qui intègre 4 dimensions.

D'une part, la création de Zones Agricoles Protégées, sanctuarisant des surfaces dédiées à l'agriculture, marqueur de notre ville, et garante de la préservation de nos paysages.

Le développement de notre Zone d'Activités Economiques du Chemin long, dont la mise en oeuvre est en attente depuis de nombreuses années, alors qu'elle serait une importante source d'emplois.

La maîtrise, d'autre part, du nombre de logements sociaux. 260, et pas un de plus, conformément à notre programme de mandat, afin de répondre à la demande des familles crauroises. Et enfin, l'absence d'ouverture à l'urbanisation, de toute nouvelle zone, actuellement naturelle ou agricole.

Malgré tout, des habitations sortent de terre ici ou là. Je rappelle que celles-ci sont édifiées sur des terrains, dont la constructibilité est autorisée bien souvent depuis 2007, voire 2000. C'est le cas aux quartiers des Longues, au droit du Giroire des Arquets, et de La Gensolenne, à l'Ouest du cimetière de La Bastidette.

Nous serons vigilants sur le développement de ces nouveaux quartiers, particulièrement sur celui des Longues, pour lequel le cône de vision sur le Mont Fenouillet sera préservé.

Leur aménagement s'inscrira dans la continuité, conformément à la vision de notre équipe sur laquelle nous ne transigerons pas, dans un cadre urbanistique à la dimension raisonnable, de qualité, végétalisé, et apaisé.

## Christian SIMON

Maire de La Crau  
Conseiller Départemental du Var  
Conseiller Métropolitain de  
Toulon Provence Méditerranée  
Président du Centre De Gestion  
de la Fonction Publique Territoriale du Var





## LES TEMPS FORTS DE LA CÉRÉMONIE

Les Crauroises et les Craurois étaient cette année encore présents en nombre pour ce traditionnel rendez-vous des vœux du Maire. De nombreuses personnalités civiles et militaires avaient également fait le déplacement à l'Espace Culturel Jean-Paul Mauric pour l'occasion. Contexte national, politique locale, gestion de l'eau et de l'électricité, bilan des réalisations, grands projets, etc. sont autant de points que Christian SIMON a souhaité développer lors de cette cérémonie, sans éluder le sujet de sa démission de son poste de Vice-Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Retour sur les grands axes de son discours...



“ *En premier lieu, je voudrais brièvement revenir, tant ils ont inévitablement ému le pays, sur certains points de l'actualité nationale de 2023, notamment les récents attentats islamistes.* ”

D'une part, l'attentat d'Arras, du vendredi 13 octobre, perpétré au sein d'un établissement scolaire, contre Dominique BERNARD, un professeur. Et d'autre part, l'assaillant qui a attaqué des touristes au couteau, et fait un mort et deux blessés, samedi 2 décembre, autour du quai de Grenelle, à Paris. Le constat est cinglant : l'essentiel des actes terroristes islamistes de ces dernières années, ont été commis par des individus, parfaitement identifiés, frappés d'Obligation de Quitter le Territoire Français, ou fichés. Notre état de droit n'est pas adapté à la menace.

“ *Pour nous protéger, quelle autre solution que de durcir le ton, par l'exécution systématique de ces O.Q.T.F., et la possibilité de mise en détention préventive, des individus fichés ?* ”

**En dehors de ces tragédies, d'autres thèmes ont animé l'actualité en 2023, à l'échelon national comme local. La gestion de notre ressource en eau, a été un vrai sujet.**

Des riverains parfois mécontents, car ils subissent de plein fouet des restrictions, peuvent s'agacer de constater la présence d'eau d'arrosage, qui ruisselle sur le domaine public. Si leur réaction semble à première vue légitime, des précisions s'imposent cependant. En effet, depuis de nombreuses années, la commune a fait le choix d'adopter une méthode d'arrosage centrée sur de la micro-irrigation, qui permet d'éviter la déperdition d'eau. La commune s'équipe peu à peu d'un système d'irrigation centralisée, et de sous-compteurs.

“ *Les investissements réalisés permettent en quelques minutes aujourd'hui, de couper ou modifier à distance, la fréquence d'arrosage. Ils offrent aussi la possibilité de signaler des fuites en temps réel sur le réseau, et donc de réagir rapidement.* ”

Ce sont tout de même plus de 100 000 m<sup>2</sup>, donc 10 ha d'espaces publics végétalisés, qui sont à entretenir sur la commune. Compte tenu de cette superficie, des dysfonctionnements ou des pannes peuvent survenir, de manière



inaperçue. Nous comptons sur l'esprit civique des Crauroises et des Craurois, pour les signaler à la commune. Pour cela, des outils, comme l'application citoyenne, ou le numéro vert gratuit Allô Mairie, sont mis à disposition pour diverses thématiques.

**Un autre sujet a également alimenté les discussions en 2023, il s'agit des coûts de l'électricité et, dans son prolongement, de l'éclairage public.**

Rappelons qu'à la suite de l'envolée du coût de l'énergie, il avait été décidé de limiter l'éclairage public. La facture, ne l'oublions pas, est réglée par les Crauroises et les Craurois. Les dispositions prises en matière de limitation de l'éclairage public ont permis une baisse de la consommation globale d'électricité, de près de 25%. Mais le prix de l'électricité ayant tellement grimpé, malgré cette baisse, la facture a bondi de 23,5%, en passant de 222 000 Euros en 2022, à 290 000 Euros en 2023.

« *Progressivement, notre parc de points lumineux fait l'objet d'investissements. En ce sens, au printemps 2024, nous devrions pouvoir personnaliser, le paramétrage de notre éclairage public, et nous équiper de points lumineux solaires. Secteur par secteur, et selon la saison, les plages horaires de fonctionnement pourront être adaptées.* »

De ce fait, il nous sera possible d'établir un compromis entre économie d'énergie, et service rendu à la population.

**Christian SIMON a souhaité d'autre part commenter un moment de l'actualité politique locale de 2023, à savoir sa démission du mandat de Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.**

Cette démission trouve son origine dans un projet de création d'un nouvel établissement de santé, quartier Saint-Augustin à La Crau. Avec des équipements médicaux modernes et de pointe, ce nouvel établissement de santé comprendrait no-



tamment 600 lits, et un service d'urgence d'une capacité de 25 000 passages par an. Regroupant 800 emplois, dont 200 médecins et chirurgiens, il proposerait toutes les spécialités médicales, y compris celles qui, actuellement, nécessitent de se rendre à Marseille ou à Nice. Ce n'est pas neutre. Avec 1000 places de stationnements, proche des axes routiers et autoroutiers, et à proximité du futur pôle d'échange multimodal de La Pauline, les conditions d'accès seraient facilitées.

« *Elle est liée à deux points de divergence, avec le Président de notre Métropole Toulon Provence Méditerranée et Madame le Maire de Toulon.* »

Le premier concerne notre différence d'analyse au sujet du niveau de dégradation de l'offre de santé, révélé en outre par la période de crise sanitaire, mais aussi par la difficulté actuelle d'avoir accès aux soins. Celui-ci fait pourtant l'objet d'un constat, majoritairement partagé par l'opinion. L'hôpital public exerce dans des conditions difficiles. Il atteint actuellement l'efficacité maximale, avec les moyens dont il dispose.

« *Et, il ne se passe pas une semaine, sans que les médias se fassent l'écho des difficultés que l'hôpital public éprouve, à pouvoir assurer la prise en charge de l'ensemble de la patientèle, dans les conditions qui lui sont dues. L'établissement privé dont il est question, permettrait de réellement soulager l'hôpital public.* »

Il ne serait pas seulement le résultat du regroupement des cliniques Saint-Jean et Saint-Roch de Toulon, et Sainte-Marguerite d'Hyères. Je peux comprendre que les Maires de Toulon et d'Hyères, ainsi que certains de leurs administrés, puissent être inquiets de la disparition de leurs cliniques dans leur ville. Je partagerais même leur sentiment, si le projet se limitait à un simple regroupement de cliniques, sans valeur ajoutée pour nos populations.



# VOEUX 2024

« **A mon sens, l'intérêt public des services médicaux envisagés dans le projet est indéniable. Ils sont de nature à améliorer localement le contexte sanitaire. Un projet qui serait, qui plus est, indolore pour le contribuable.** »

Le risque est majeur que notre territoire et département passent à côté de la modernité de l'équipement projeté et de ses nouvelles technologies en matière de santé. Ce seraient alors les habitants de notre bassin de vie qui en sortiraient perdants. C'est un sujet qui devrait transcender les clivages politiques, en raison de son enjeu pour nos concitoyens. Ce premier point d'achoppement n'est toutefois pas l'élément central qui a entraîné ma démission. Que l'implantation de ce projet soit imaginée à La Crau ou ailleurs, n'est pas non plus un paramètre déterminant. J'en viens donc au deuxième, et véritable point de désaccord, qui lui, est totalement rédhibitoire. Les emprises foncières identifiées pour accueillir cet hôpital, sont constructibles depuis 2007. Elles nécessitent, néanmoins, la révision du Schéma de COhérence Territorial (SCOT), et de faire l'objet d'un règlement de zonage, au travers du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La Commune de La Crau l'a donc intégré, dans sa procédure de révision générale, qui était en cours.

« **Or, la Métropole a mis unilatéralement à l'arrêt cette procédure de révision du PLU de la Ville de La Crau. Et ce, contre son gré, et sans l'avoir officiellement informée.** »

Cela n'est pas admissible pour la majorité municipale.

D'autant plus, sur un sujet aussi sensible que peut l'être l'aménagement de son territoire.

« **Même si la compétence planification et Plan Local d'Urbanisme est désormais pleinement métropolitaine, doit-elle toutefois s'exercer sans tenir compte de l'avis des Maires des communes qui composent la Métropole ?** »

De très nombreux élus, en off, me disent partager mon opinion. Alors, si j'ai un vœu à formuler là aussi pour 2024, c'est qu'ils le fassent publiquement. Cette affaire est loin d'être close.

« **Si les demandes crauloises ne sont pas entendues, alors se posera la question de l'intérêt de la commune de rester dans ce schéma d'intercommunalité.** »

**S'agissant de la politique menée en matière de travaux, le Maire a rappelé l'objectif constant d'améliorer sans relâche le cadre de vie des Crauloises et des Craulois.**

« **C'est en ce sens, qu'après tant d'attente, l'Avenue de la Libération a pu être complètement requalifiée. Un parking provisoire y a vu le jour, afin d'améliorer les conditions de stationnement du quartier. De plus, à La Moutonne, la chapelle Sainte-Dominique, rénovée du sol au**

**plafond, a été livrée et réouverte aux fidèles au printemps [...], et le chantier de la caserne de Gendarmerie de La Crau, quartier des Avocats, continue de se dérouler sans écueil** »

Parmi les autres réalisations à retenir :

✓ La Rue Louis Augias a fait elle aussi l'objet d'une réfection, d'un embellissement paysager, de la création de stationnements réglementaires, par l'instauration d'un sens unique de circulation.

✓ Le Giratoire des Arquets a été intégralement repris dans une logique de qualité visuelle, d'économie d'arrosage et d'entretien.

✓ Le chantier de l'Avenue du 8 mai a démarré, dans l'esprit de la requalification du centre-ville initiée depuis plusieurs années.

✓ Le cimetière central poursuit sa rénovation, pour laquelle une attention particulière est donnée à son accessibilité.

✓ Les cours de tennis ont été rendus accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, afin de permettre la pratique du handi-tennis.

✓ Pour mailler l'ensemble du territoire communal, le déploiement des Points d'Apports Volontaires de tri sélectif semi-enterrés se poursuit. De plus, partout où cela est possible, leurs espaces sont peu à peu habillés d'une ceinture en pierres.

✓ L'Avenue Jean Monnet s'est parée de pierres sèches et de nombreuses essences végétales. Elle est désormais dotée d'un nouveau bitume phonique, absorbant les nuisances sonores liées au passage des véhicules.





**En synthèse, 4,9 millions ont été investis en 2023, sur le budget communal. Dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public, de l'environnement et des espaces verts : 3,4 millions d'investissements ont été réalisés, grâce au budget de l'antenne métropolitaine de Toulon Provence Méditerranée.**

**Sans le soutien financier de nos partenaires, les projets communaux ne pourraient se concrétiser. Il est donc important de les citer et de les remercier. Ont ainsi été accordés en 2023 :**

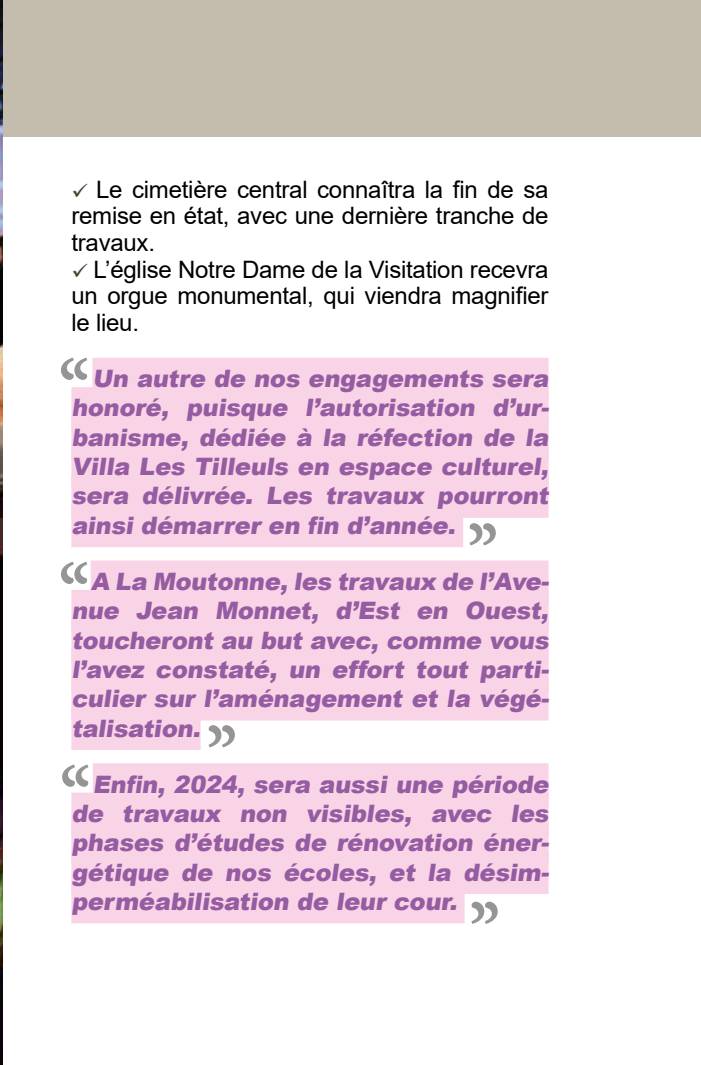
- ✓ 540 000 € par le Conseil Départemental,
- ✓ 1200 000 € par la Région,
- ✓ 250 000 € par la Métropole.

**Pour terminer, Christian SIMON a évoqué les différents chantiers en cours et à venir :**

*« Fruit de plusieurs années de travail et d'investissements financiers, 2024 connaîtra la fin de la requalification, des voiries du centre-ville. Ainsi, complètement rénovée, l'Avenue du 8 mai sera réouverte. Dans le prolongement, le parking De Lattre De Tassigny, sera totalement repensé, embelli, et réaménagé. »*

Retenons également :

- ✓ Après une éternité administrative de 13 ans, la Commune confiera enfin les clefs de sa nouvelle caserne, à notre brigade de gendarmerie territoriale.
- ✓ La salle Maurric continuera sa modernisation. Un écran géant LED et des gradins escamotables, permettant de configurer cet espace en salle de spectacles, seront installés. Le parking accueillera des ombrières photovoltaïques capables de fournir l'électricité nécessaire à son fonctionnement.



- ✓ Le cimetière central connaîtra la fin de sa remise en état, avec une dernière tranche de travaux.
- ✓ L'église Notre Dame de la Visitation recevra un orgue monumental, qui viendra magnifier le lieu.

*« Un autre de nos engagements sera honoré, puisque l'autorisation d'urbanisme, dédiée à la réfection de la Villa Les Tilleuls en espace culturel, sera délivrée. Les travaux pourront ainsi démarrer en fin d'année. »*

*« A La Moutonne, les travaux de l'Avenue Jean Monnet, d'Est en Ouest, toucheront au but avec, comme vous l'avez constaté, un effort tout particulier sur l'aménagement et la végétalisation. »*

*« Enfin, 2024, sera aussi une période de travaux non visibles, avec les phases d'études de rénovation énergétique de nos écoles, et la désimperméabilisation de leur cour. »*





## LES CRAUROIS A L'HONNEUR

La cérémonie des vœux était l'occasion de mettre en lumière des Craurois et des personnalités qui se sont particulièrement distingués.

### 1 Claire DEWOST

Agée de 23 ans, cette passionnée de sport s'investit au sein du club de football de l'Union Sportive de La Crau Carqueiranne, d'abord en qualité de joueuse, puis en qualité d'éducatrice bénévole encadrant une équipe féminine U15. Parallèlement, elle œuvre depuis 5 ans en qualité d'arbitre de football au sein du club.

Après une Licence universitaire STAPS obtenue en 2021, suivie d'une année de Master axé sur l'enseignement, elle gravit les échelons dans l'arbitrage au niveau du District du Var, l'instance fédérale départementale, et ensuite au niveau de la Ligue Méditerranée, l'instance régionale. Forte de cette expérience, elle donne bénévolement des cours durant la saison 2022-2023, et fait suivre des formations aux jeunes arbitres, au sein du Service civique du District.

Claire est par ailleurs membre de la Commission départementale des arbitres, et effectue des vacations au sein de la Ligue pour former les arbitres, et faire passer le module arbitrage des entraîneurs de football. La saison 2023-2024 est un véritable aboutissement pour elle, puisqu'elle est devenue officiellement arbitre assistante fédérale, en Division 1 féminine.

C'est pour ce beau parcours, que Christian SIMON et Marie-Claude GARCIA, Maire-Adjointe déléguée au Sport, ont remis à Claire DEWOST la Médaille des Sports de La Crau.



### 2 Guillaume JANIN

Licencié de foot à l'âge de 3 ans, dans un club de Toulon, Guillaume intègre à l'âge de 10 ans, un club de niveau régional. A 17 ans, il est même surclassé en catégorie séniors, jusqu'au jour où son parcours s'oriente vers l'arbitrage. Terminant major de sa promotion, la réussite aux examens va rapidement le promouvoir jeune arbitre de Ligue, puis de la Fédération.

Guillaume officie dès lors, chaque semaine, dans les centres de formations des meilleures équipes nationales, comme le PSG, l'OM, Monaco, Lyon, Nice, etc. Fort de ses performances, il est désigné arbitre pour la finale de la Coupe Gambardella, la coupe de France des moins de 18 ans, au Stade de France, en juin 2005, devant 45 000 personnes. Ce sera pour lui un souvenir inoubliable.

Tout en menant une carrière professionnelle à La Poste, il est à noter qu'il officie en tant qu'arbitre depuis 24 ans, dont 21 années au sein de la Fédération, ce qui représente un record à battre en termes de longévité à ce niveau. Guillaume fait ainsi partie des 80 meilleurs « sifflets » de France, sur 25 000 arbitres, et est toujours classé parmi les 4 premiers depuis 8 ans. Son objectif est de continuer à prendre du plaisir, et à conserver son niveau encore quelques années.

Christian SIMON et Marie-Ange BUTTIGIEG, Conseillère Municipale, mais aussi maman de Guillaume, lui ont remis la Médaille des Sports de La Crau, récompensant également un superbe parcours.





3

## Gilles ALLIONE

Né en 1945 à Pignans, Gilles n'a que 18 ans, lorsqu'il prête main forte à l'équipe des feux de forêts de sa ville natale, lors d'un incendie qui a ravagé les Maures. Dès l'année suivante, en 1964, il intègre le corps des sapeurs-pompiers de Pignans, au sein duquel il est ensuite nommé Caporal-Chef en 1979.

Nommé Sous-Officier en 1994, Gilles cède sa place de Chef de Centre de Pignans par manque de temps, et ce, afin de se consacrer à son activité professionnelle. En fin d'année 2000, il prend sa retraite du corps des pompiers pour devenir, en 2001, le Président du Comité Communal des Feux de Forêts de Pignans. Il est aussi élu membre du bureau de l'Association Départementale des Comités Communaux des Feux de Forêt, en qualité de Trésorier-adjoint. Il en devient Vice-Président en 2008, et enfin occupe le poste de Président de 2010 à 2022. Actuellement, il siège toujours au Conseil d'Administration.

Ses précieuses compétences ont permis au CCFF de La Crau, de se former, de se professionnaliser, et de s'organiser, pour la surveillance de nos massifs forestiers.

Christian SIMON et Catherine DURAND, Conseillère Municipale déléguée au CCFF, ont remis à Gilles ALLIONE la Médaille de la Ville, en présence de Philippe LAURERI, actuel Président de l'Association Départementale des CCFF, afin de mettre à l'honneur ses 60 ans de carrière et d'engagement au service de la population et de la nature.

## RÉSULTATS DU CONCOURS DE CRÈCHES PROVENÇALES

Le 16 janvier dernier avait lieu la remise des prix du concours de crèches provençales, organisé par la Ville de La Crau à l'occasion des fêtes de fin d'année. 27 Crauroises et Craurois ont participé à cette édition 2023, dans les deux catégories proposées. Gérard VIVIER, Conseiller Municipal délégué à la Culture, a tenu à souligner les efforts d'imagination, de créativité voire d'ingéniosité de ces véritables passionnés qui contribuent à faire perdurer cette belle tradition provençale.

Le jury, composé des membres de la Commission Culture de la Ville, s'est déplacé chez tous les participants et a établi le palmarès suivant :

### Catégorie 1 - Crèches de moins de 3 m<sup>2</sup>

1<sup>er</sup> Prix : François BREGEARD

2<sup>ème</sup> Prix : Sabine BERTRAND

3<sup>ème</sup> Prix : Patrick ISOARDI

### Catégorie 2 - Crèches de plus de 3 m<sup>2</sup>

1<sup>er</sup> Prix : Yves PIAT

2<sup>ème</sup> Prix : Anaïs LECOANET

3<sup>ème</sup> Prix : Denise KOGLER

Ces gagnants ont reçu un panier garni composé de produits du terroir et une bouteille de vin de La Crau a été remise à tous les participants.



**Gérard VIVIER**

Conseiller Municipal délégué à la programmation et vie associative culturelle



Les lauréats des deux catégories entourés des membres de la commission Culture



Lauréats catégorie 1



Lauréats catégorie 2



## EMPLOIS SAISONNIERS La Mairie et l'Antenne TPM recrutent !

Les contrats proposés visent à renforcer différents services de la Mairie et de l'Antenne de la Métropole, durant la période estivale et concernent les personnes de plus de 18 ans.

**A noter :** Les postes proposés au sein des différentes équipes techniques (collecte des déchets, propreté, événementiel) requièrent une bonne condition physique.

### La Ville de La Crau recherche :

✓ **2 saisonniers pour le Service Citoyenneté**  
**Période :** 1 personne pour juillet 2024 et 1 personne pour août 2024

**Missions :** Assurer l'accueil physique et téléphonique des administrés en Mairie et le traitement du courrier  
**Horaires :** du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

✓ **6 saisonniers pour le Service Événementiel du Centre Technique Municipal.**

**Période :** De début juin à fin août 2024

**Missions :** Mettre en place la logistique matérielle et assurer le service (apéritifs, repas...), dans le cadre de l'organisation d'événements sur la commune. Assurer également le prêt de matériel (tables, chaises) au profit des associations.

**Horaires :** Amplitudes horaires variables (soirées, week-ends, jours fériés)

**Conditions :** Être si possible titulaire du permis B

### L'Antenne crauroise de la Métropole Toulon Provence Méditerranée recherche également :

✓ **4 Ripeurs H/F pour le Service de Collecte des déchets**

**Période :** 2 saisonniers pour juillet 2024 et 2 saisonniers pour août 2024

**Horaires :** du lundi au vendredi de 6h à 12h, et le samedi de 6h à 11h



✓ **4 saisonniers pour le Service de Propreté Urbaine**

**Période :** 2 personnes pour juillet 2024 et 2 personnes pour août 2024

**Horaires :** du lundi au samedi, de 5h45 à 12h

✓ **2 saisonniers pour le Service Espaces Verts**

**Période :** 1 personne pour juillet 2024 et 1 personne pour août 2024

**Horaires :** du lundi au samedi, de 5h45 à 12h

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer votre lettre de motivation précisant la période de disponibilité et votre CV à l'attention de Monsieur le Maire de La Crau, **avant le 1<sup>er</sup> mars 2024** :

✓ soit par voie électronique (de préférence), à l'adresse : [mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr)

✓ soit par courrier, à l'adresse suivante :  
Hôtel de Ville, Boulevard de la République  
83260 La Crau



## COLONIES DE VACANCES début des inscriptions le 1<sup>er</sup> février !

Le catalogue de l'ODEL Var pour l'été 2024 est disponible en téléchargement sur le site [www.odelevasion.fr](http://www.odelevasion.fr). Centres de vacances, séjours sportifs, culturels ou linguistiques : une multitude de choix à votre disposition pour occuper vos enfants, de 4 à 17 ans, pendant les vacances estivales. Des séjours inclusion sont également proposés pour les enfants porteurs de handicap.

### Les inscriptions sont ouvertes :

✓ sur le site internet de l'ODEL Var : [www.odelevasion.fr](http://www.odelevasion.fr)

✓ par téléphone au 04.94.92.59.85 (service commercial de l'ODEL Var)

### A NOTER

Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide financière du Conseil Départemental du Var pour le séjour de vos enfants. Cette aide est attribuée en fonction de vos revenus. Renseignez-vous sur le site internet : [www.var.fr/jeunesse-aides](http://www.var.fr/jeunesse-aides) et accédez directement au simulateur de calcul. L'ODEL adhère également au nouveau dispositif du Pass Colo, mis en place par l'Etat (participation financière de l'Etat aux frais de séjours en colonie de vacances des enfants de 10 et 11 ans, gérée par la CAF).

**Infos :** [www.odel.fr](http://www.odel.fr)





## LES INFOS DE LA PEEP

Dans l'objectif d'être au plus proche des familles, l'association des parents d'élèves PEEP souhaite mettre en place différentes actions permettant notamment de recueillir des financements au profit des enfants.

Elle organise ainsi un premier rendez-vous, dès le mois de février :

**Vente de crêpes**

**Vendredi 23 février 2024,  
de 16h à 17h30**

**Sur le parvis de l'Ecole Jean Giono**

A cette occasion, les parents de la PEEP vous proposent de les retrouver pour un moment de convivialité et d'échanges, sachant que cette vente de crêpes est bien sûr ouverte à tous.

Pour ne rien rater des futures actions de l'association, abonnez-vous à sa page Facebook : PEEP écoles de la Crau.

### Contact :

peepecolesdelacrau@gmail.com



## PINPINS FAMILY & CO

### Une nouvelle association crauroise de protection animale

Association reconnue d'utilité publique, « Pinpins Family & Co » œuvre plus particulièrement pour la protection des lapins et des cochons d'inde.

A l'origine de sa création, en octobre 2023, on retrouve Elise CATEL, une Crauroise passionnée par ces animaux. Elle a en effet toujours détenu des lapins domestiques et a également été « famille d'accueil » pour des animaux abandonnés, en tant que bénévole pour une association située à Seillans-Source-d'Argens. Face au constat de nombreux abandons de lapins et cochons d'inde achetés en animalerie et de l'éloignement de la seule structure spécialisée, Elise a donc décidé de créer son association à La Crau.

Elle dispose aujourd'hui de quatre enclos dans son propre jardin, entièrement dédiés à l'accueil de ces animaux qu'elle récupère, soit parce qu'ils ont été abandonnés dans la rue, soit directement auprès des propriétaires qui n'ont plus la possibilité de s'en occuper. Une fois les animaux recueillis, elle se charge, via son association, de les soigner et de les faire vacciner et stériliser. Après une période de quarantaine, les lapins ou les cochons d'inde sont ensuite proposés à l'adoption. Pour cela, Elise dispose de deux outils essentiels qu'elle a elle-même développés, à savoir :

- ✓ le site internet [www.pinpinsfamily.fr](http://www.pinpinsfamily.fr),
  - ✓ la page Facebook « Pinpins Family and Co ».
- Elle publie ainsi régulièrement des photos de ses petits pensionnaires, comme Nala et June actuellement, afin de rechercher activement des familles sérieuses et aimantes susceptibles de les accueillir.

Notez enfin que l'association propose un service de garde et de pension, uniquement pour lapins et cochons d'inde. L'objectif est de réduire le nombre d'abandons pendant les périodes de vacances, en proposant des tarifs abordables, sachant que les sommes ainsi récupérées servent à financer une partie de la nourriture et des frais vétérinaires des animaux abandonnés qui sont recueillis.



### Vous pouvez soutenir l'action de « Pinpins Family & Co »

- ✓ Vous disposez d'un enclos ou d'un espace disponible ? Vous pouvez devenir famille d'accueil et aider Elise, en accueillant des lapins et cochons d'inde abandonnés.
- ✓ Vous pouvez tout simplement faire un don à l'association, via la plateforme internet [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com) ou via le lien disponible sur le site [www.pinpinsfamily.fr](http://www.pinpinsfamily.fr). L'association étant reconnue d'utilité publique, ce don vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt.



### Contacts et infos :

- ✓ Tel : 06.19.87.24.03
- ✓ Mail : [pinpinsfamily@hotmail.com](mailto:pinpinsfamily@hotmail.com)
- ✓ Site internet : [www.pinpinsfamily.fr](http://www.pinpinsfamily.fr)
- ✓ Facebook : Pinpins Family and Co





**Marie-Claude GARCIA**  
Adjointe au Maire  
déléguée aux activités et vie  
associative sportives

## STAGE DE HAND

L'USC Handball organise un stage durant les vacances de Février. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, licenciés ou non-licenciés, nés de 2009 à 2017 (catégories U9 / U11 / U13 et U15).

- ✓ **Dates :** du lundi 26 février au vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024
- ✓ **Horaires :** de 9h à 16h30
- ✓ **Lieu :** Gymnase de l'Estagnol à La Moutonne
- ✓ **Tarif :** 110 €  
(1 tee-shirt et goûters offerts)
- ✓ Prévoir une bouteille d'eau, un pique-nique et un recharge

**Inscriptions :** Fiche d'inscription disponible sur le site internet du club <http://www.uschandball.fr/>, à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres du club située au Gymnase de l'Estagnol. Pour les licenciés du club, inscription directement auprès de l'entraîneur.

## RAPPEL

### SKI CLUB PROGRAMME DES SORTIES POUR LES SCOLAIRES

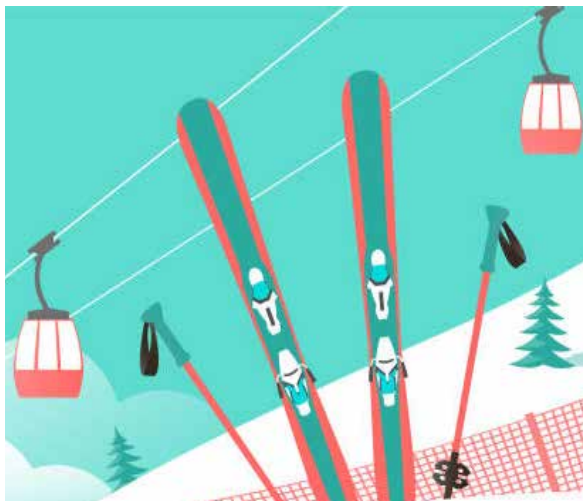
Le Ski Club de La Crau organise plusieurs journées de ski pour les jeunes craurois scolarisés du CM1 à la 3<sup>ème</sup>. Ces sorties auront lieu à Isola 2000 (ou autre station en fonction de l'enneigement). Les prochaines dates sont les suivantes :

- ✓ **Le samedi 24 février 2024**  
(avec inscription possible les lundi 19, mardi 20 et jeudi 22 février 2024)
- ✓ **Le samedi 23 mars 2024**  
(avec inscription possible les lundi 18, mardi 19 et jeudi 21 mars 2024).

**Tarif :** 48 € comprenant le transport, le repas chaud du midi, le forfait, l'assurance, la location du matériel (skis, chaussures et casque), l'encadrement par des moniteurs fédéraux de ski toute la journée et les accompagnateurs.

#### Infos et inscriptions :

- ✓ Au bureau du Ski Club situé au Gymnase du Fenouillet (Bureau n°6, 1<sup>er</sup> étage), aux dates indiquées ci-dessus, de 17h à 19h,
- ✓ Tel : 06.87.76.81.98
- ✓ Mail : [skiclublacrau@gmail.com](mailto:skiclublacrau@gmail.com)



## CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier des prochaines rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



### US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT

#### Equipe Masculine Régionale 1

**Dimanche 4 février**  
USCC – Salon Bel Air Foot  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

#### Dimanche 17 mars

USCC – Aubagne  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h

#### Dimanche 18 février

USCC – La Valette  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 15h



### US CRAUROISE HANDBALL

#### Equipe Masculine Nationale 1

**Samedi 3 février** US Crauroise HB – Grenoble SMH Métropole Isère  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

#### Equipe Masculine -18 ans Challenge de France

**Samedi 24 février** US Crauroise HB – Académie Grenoble Métropole HB  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 18h

**Samedi 10 février** US Crauroise HB – Pays d'Aix Université Club Handball  
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

#### Equipe Féminine Nationale 3

**Samedi 17 ou dimanche 18 février**  
US Crauroise HB – Carros HB  
*Date, lieu et horaire à confirmer*  
*Infos sur [www.uschandball.fr](http://www.uschandball.fr)*

**Samedi 2 ou dimanche 3 mars**  
US Crauroise HB – Billère Handball Pau Pyrénées. *Date, lieu et horaire à confirmer*  
*Infos sur [www.uschandball.fr](http://www.uschandball.fr)*



### RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU

#### Equipe Masculine Nationale

**Samedi 17 février**  
RCHCC – CS Bourgoin Jallieu  
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères)  
15h30

#### Samedi 9 mars

RCHCC – CS Vienne Rugby  
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères)  
15h30

#### Samedi 24 février

RCHCC – SC Albi  
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères)  
15h30



## RETROUVEZ LE STAND DE LA VILLE SUR LE MARCHÉ, LE MERCREDI 7 FÉVRIER

Dans une volonté de renforcer le lien de proximité avec les Crauroises et les Craurois et de faciliter l'accès aux droits et à l'information, un stand de la Ville de la Crau est désormais installé chaque mois, près du kiosque éphémère, sur le marché hebdomadaire. Ce rendez-vous est fixé au 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, sous réserve de modifications exceptionnelles liées au calendrier.

En plus de formaliser un temps d'échanges, des informations générales à destination de tous les publics seront mises à votre disposition. De plus, certains partenaires de la Convention Territoriale Globale, signée avec la CAF (Mission Locale Corail, France Services, l'association ADAF-MI, l'association Horizon Multimédia, ...), seront présents de façon occasionnelle pour communiquer sur les actions menées dans le domaine qui les concerne. Le mercredi 7 février, vous pourrez ainsi échanger avec les représentants de la Mission Locale Corail.



**Christian LESCURE**  
Conseiller Municipal délégué  
au Développement Economique,  
Commerce, Artisanat,  
Foires et Marchés

## LA BULLE GOURMANDE

Nous vous parlions d'eux dans notre précédent numéro, en tant que lauréats du 3<sup>ème</sup> prix départemental de la Meilleure Pompe à Huile ; Roxane et Tony AZOULAY, respectivement boulangère et pâtissier en centre-ville de La Crau, tiennent désormais également le nouveau foodtruck installé au Parc du Béal.

Leur projet « La Bulle Gourmande » a en effet été retenu dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la Ville, pour le renouvellement de l'autorisation d'occupation de cet emplacement.

Installés depuis la fin du mois de décembre dernier, Roxane et Tony vous proposent leur concept de bar à salades vous permettant de composer vos salades, mais aussi sandwiches froids et chauds, wraps, américains, burgers, kebabs... à partir d'un large choix d'ingrédients de saison travaillés au minimum pour préserver fraîcheur et saveur naturelle et, pour les sandwiches, avec le pain préparé par leur soin, dans leur boulangerie. Vous pouvez accompagner votre composition d'une barquette de frites (servies jusqu'à 15h) et bien évidemment de desserts intégralement « faits maison » tels que pâtisseries, gâteaux à la part, donuts, etc.

A toute heure de la journée, retrouvez également boissons chaudes et froides, friandises, crêpes, gaufres, beignets... et le dimanche

un service « brunch » avec viennoiseries maison, jus pressés, boissons chaudes et, au choix, carte salée ou sucrée, ou les deux !...

Roxane et Tony proposent par ailleurs des formules « anniversaires » pour vos enfants, avec gâteaux personnalisés, décoration à thème et privatisation d'une partie de la terrasse. Concernant justement la terrasse, ils prévoient de l'aménager très prochainement dans un esprit « cosy », avec notamment salon de jardin et tables de pique-nique adaptées pour les enfants.

Ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 18h actuellement (les horaires s'adapteront à ceux du Parc du Béal tout au long de l'année)  
Restauration sur place, à emporter et possibilité de livraison via Uber Eats  
Parc du Béal, côté Rue du Chenin  
Tel : 06.46.03.57.61  
Facebook : la bulle gourmande







**Gérard VIVIER**  
Conseiller Municipal délégué  
à la programmation et vie  
associative culturelle



**Emmanuel BIELECKI**  
Conseiller Municipal délégué à  
la programmation festive et vie  
associative événementielle



## SOIRÉE SALSA SOLIDARITÉ

**Samedi 17 Février 2024**  
Espace Culturel Maurric - 19h30



Cette grande soirée réunit tous les passionnés de musique latino : élèves et écoles de salsa de la région, mais aussi, tout simplement amateurs de rythmes latins. Elle représente également l'occasion de conjuguer plaisir et bonne action puisque la manifestation est organisée dans un but caritatif. Pour cette édition 2024, les bénéfices seront reversés à différentes associations venant en aide aux plus fragiles :  
✓ « L'APIIC » qui favorise l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap par la mise en œuvre de projets individuels via l'apprentissage de la cuisine.

- ✓ « Alphabet du Cœur » qui apporte aide et soutien aux enfants défavorisés du Cambodge.
- ✓ Les associations « Louis, Jules et Compagnie » et « Vers l'infini et au-delà » qui aident au développement et à l'épanouissement des enfants autistes et accompagnent les familles.

Notez la participation exceptionnelle du groupe YEMAYA qui contribuera à l'ambiance « caliente » de l'événement, avec son répertoire endiablé et ensoleillé. Différentes animations et initiations de danse seront également proposées tout au long de la soirée...

**Tarif :**  
10 € (pas de réservation préalable)  
Snacking et buvette sur place à prix tout doux

**Infos :**  
Facebook - Salsa Solidarité

## JOURNÉE THÉÂTRE ET LOTO

**Samedi 24 février 2024**  
Espace Culturel Maurric  
A partir de 12h



Cet événement organisé par le Comité Officiel des Fêtes (COF) et le Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) proposera plusieurs rendez-vous tout au long de la journée.

**12h : Repas « Paëlla »**  
**14h : Pièce « Ensemble »**  
par la C<sup>ie</sup> La Crau'k en Scène

Drame familial de Fabio MARRA, succès du Festival d'Avignon  
*Isabelle, femme déterminée, vit avec son fils Michele, un jeune homme simple d'esprit, plein de vie, impulsif et généreux. Cette relation fusionnelle entre une mère et son fils nous parle d'attachement, mais aussi de sacrifice, avec un mélange de tendresse et d'ironie.*

**16h : Loto** avec 6 parties + 1 super partie (21 quines et 7 cartons pleins)  
**19h : Repas** (veau aux olives comme plat principal)  
**20h30 : Pièce « Le bérêt de la tortue »** par la C<sup>ie</sup> La Crau'k en Scène

Comédie de Jean DELL et Gérald SIBLEYRAS  
*Trois couples partagent une maison de vacances. Après avoir médité les uns sur les autres dans le secret de leurs chambres, on les retrouve tous ensemble sur la terrasse, "chauffés à blanc". Une comédie décapante sur les aléas de la cohabitation...*

Attention ! Pour les repas, pensez à apporter vos couverts.

**Tarifs :**  
Loto seul (1 planche de 6 cartons) : 10 €  
Spectacle + repas : 25 € pour les adhérents et craurois, 30 € pour les non adhérents  
Formule complète (loto, spectacle, repas) : 30 € pour les adhérents et craurois, 35 € pour les non adhérents  
**Infos et réservations : 06.13.08.30.39**



# CONVENTION DE TATOUAGE

## "TATTOO IN TOULON"

8<sup>ème</sup> édition

**Samedi 2 (10h-22h) et  
Dimanche 3 mars (10h-21h)**  
Espace Culturel Maurric



C'est en 2015 que la convention de tatouage « L'Encre en Fête » a vu le jour à l'Espace Maurric, à La Crau, à l'initiative de l'association « Tattoo In Toulon ». Forte de son succès, la manifestation s'est délocalisée à Toulon en 2017. Après la période de crise sanitaire, l'événement est revenu à La Crau en 2022, dans l'objectif de proposer une convention plus intimiste et familiale. Cette nouvelle édition sera recentrée autour d'une quarantaine d'artistes tatoueurs de qualité venant des quatre coins de la France et de l'international, et sera ponctuée par de nombreuses animations et autres surprises...

### Au programme :

Tatoueurs, concerts, boutiques, stands articles vintage, foodtrucks, etc.

### Tarif :

6 € pour la journée, 10 € le forfait week-end, gratuit pour les moins de 14 ans (sur présentation d'une carte d'identité)

### Infos :

Facebook/Tattoo IN Toulon  
Instagram/tattoo.in.toulon



# SALON DES ARMES ANCIENNES ET MILITARIA

**Dimanche 10 mars**  
Espace Culturel Maurric  
de 9h à 17h



L'association crauroise BFURBLUM Événementiel organise la 8<sup>ème</sup> édition de ce salon. De nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires seront présents. Collectionneurs et amateurs pourront retrouver des pièces variées et de toutes époques.

A noter également la présence du 54<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie et de l'Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée de la Gendarmerie (ACSPMG).

Buvette et restauration sur place

**Entrée : 5 €**

**Infos : M. DERRO - 06.46.85.24.07**





**Anne-Marie METAL**

Adjointe au Maire  
Conseillère Métropolitaine déléguée  
aux Déchets et à la Propreté



## NOUVELLE PROCÉDURE DE DEMANDE ET DE RETRAIT D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Pour rappel, la loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire » du 10 février 2020, dite loi AGECL, prévoit qu'une solution de traitement des biodéchets soit à la disposition des usagers non professionnels, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans ce cadre, le SITATOMAT a procédé à une première campagne de distribution de composteurs individuels en octobre dernier, auprès des maisons d'habitation disposant d'un jardin.

En outre, et depuis janvier 2024, **vous pouvez récupérer gratuitement votre composteur individuel, selon la procédure suivante :**

❶ Effectuez votre demande de composteur par mail, à l'adresse suivante : [gkogler@metropoletpm.fr](mailto:gkogler@metropoletpm.fr), en transmettant en pièces jointes :

- ✓ Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité),
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité ou de téléphone) au même nom.

❷ Une fois votre demande validée, vous recevez un mail de confirmation vous autorisant à retirer votre composteur.

❸ Vous pouvez alors vous présenter à la déchetterie de l'Estagnol, muni du mail de confirmation, pour retirer votre composteur, **uniquement le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.**

### A NOTER

- ✓ Il ne sera délivré qu'un composteur par foyer.
- ✓ Si votre composteur est cassé, une nouvelle demande sera à effectuer selon les mêmes modalités. Le composteur cassé sera à ramener en déchetterie lors du retrait du nouveau composteur.
- ✓ Les composteurs sont distribués **obligatoirement** sur présentation de l'autorisation de retrait et **uniquement** le mercredi.

### RAPPELS UTILES

#### Quels déchets peut-on composter ?

- Vous pouvez notamment déposer dans votre composteur :
- ✓ Les déchets de jardin : fleurs fanées, feuilles mortes, déchets de potager, gazon, tailles de haies (broyées de préférence), mauvaises herbes (non grainées) ;
  - ✓ Les déchets de cuisine : épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs écrasées, marc de café, thé, infusettes ;
  - ✓ D'autres déchets, tels que cendres de bois, sciure, copeaux non traités, serviettes en papier de type essuie-tout.

Le compostage est une méthode de valorisation des biodéchets entièrement naturelle, vous permettant de réduire vos ordures ménagères de 85 à 120 kg par personne et par an. Vos déchets deviennent du compost : un humus riche en apports que vous pourrez ensuite utiliser pour jardiner.

#### Vous ne possédez pas de jardin ?

Le SITATOMAT vous propose d'autres solutions :

- ✓ Le lombricomposteur, qui vous permet de traiter 80 kg de biodéchets par an ;
- ✓ Le compostage partagé sur votre copropriété (sous réserve d'éligibilité).

Retrouvez les détails et modalités sur le site [www.sittomat.fr](http://www.sittomat.fr)





# Le compostage

C'est facile,  
c'est naturel,  
et ça fait pousser  
les plantes !

Faites-le  
pour vous !

Le tri,  
c'est pour  
la vie

MÉTROPOLE  
TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE

**Siftomat**  
ACTION DURABLE  
www.siftomat.fr

## LIAISON RUE JEAN BART / IMPASSE LA PEROUSE LA MOUTONNE

Une nouvelle voie a été créée sur une parcelle acquise par la Métropole TPM, afin d'assurer la liaison entre la rue Jean Bart et le Hameau de La Moutonne, via l'Impasse La Pérouse. La chaussée a été réalisée dans un premier temps en tout venant, en raison des travaux de construction d'un immeuble situé à proximité. Ces derniers étant désormais achevés, un enrobé définitif a pu être posé récemment.



# TRAVAUX



**Jean-Pierre EMERIC**  
Adjoint au Maire  
et Conseiller Métropolitain  
délégué à la Voirie

## LA VILLE SE DOTE DE NOUVEAUX PANNEAUX NUMÉRIQUES D'INFORMATION

Vous les avez peut-être remarqués en centre-ville de La Crau et de La Moutonne, quatre nouveaux panneaux d'information ont été installés, en remplacement des anciens panneaux lumineux devenus obsolètes.

- ✓ Deux panneaux double face ont été posés, pour l'un sur la Place Victor Hugo et, pour l'autre, sur la Place Félix Reynaud.
- ✓ Deux panneaux simple face ont été installés, pour l'un sur le Parking Marchal Leclerc de La Moutonne et, pour l'autre, sur le nouveau site du parvis de l'école Jean Giono, à proximité de l'entrée du Parc du Béal.

Disposant d'écrans LED haute définition, ils permettront de développer une communication de proximité moderne et réactive, afin d'informer au mieux les Crauroises et les Craurois. Soulignons que tous les écrans sont éteints de 23h à 6h du matin, et que des panneaux supplémentaires de même technologie devraient être installés d'ici la fin de l'année 2024, renforçant ainsi le réseau de communication locale.



## POINT N°3...

# Le nouveau contrat avec SUEZ de gestion du service public de l'eau potable



Le 8 juin 2023, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence, la Métropole Toulon Provence Méditerranée a désigné SUEZ pour assurer la gestion du service public de l'eau potable sur les communes de Carqueiranne, La Crau et Hyères.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, les usagers de la commune de La Crau sont les premiers à bénéficier des avancées de ce nouveau contrat, qui garantit notamment une amélioration continue des infrastructures et de la qualité du service.



## Installation de nouveaux compteurs intelligents

L'un des grands engagements de ce contrat est le déploiement de compteurs intelligents nouvelle génération offrant de nouveaux services connectés aux usagers craurois (télérelève, alerte surconsommation, alerte fuite – voir détails ci-après), permettant notamment de favoriser la maîtrise et l'économie des consommations d'eau.

**Sur la commune de La Crau, l'opération de déploiement de ces compteurs débutera courant janvier 2024 pour se terminer en décembre 2024, et sera sans impact financier pour les abonnés.**

## A noter

A l'issue de cette opération et en fonction des contraintes techniques, 85% des compteurs seront renouvelés, les autres seront équipés d'un émetteur spécifique. Un rendez-vous pourra vous être proposé si votre dispositif de comptage n'est pas accessible depuis le domaine public.

## Quels nouveaux services ?

### 1 La Télérelève

Ce service permet :

1 **La relève de votre compteur en toute sérénité.** Avec la nouvelle génération de compteurs communicants, vous n'avez plus besoin d'être présent à votre domicile pour le relevé de votre compteur. Celui-ci se fait automatiquement et à distance.

2 **De payer uniquement ce que vous consommez.** Le relevé quotidien et automatique de votre compteur permet une facturation sur la base de votre consommation réelle, et non sur une consommation estimée.

3 **De suivre votre consommation en ligne, où que vous soyez.** Vous pouvez garder un œil sur votre consommation d'eau depuis votre smartphone ou votre tablette et réagir rapidement en cas de surconsommation anormale.

4 **Des services plus proches de vous.** Si une consommation d'eau inhabituelle est détectée (fuite ou surconsommation d'eau par rapport à un seuil que vous définissez), vous en serez informé par email ou/et par SMS.

### 2 L'alerte surconsommation

Vous pouvez fixer sur votre espace client en ligne, le seuil de consommation mensuelle de mètres cubes que vous ne souhaitez pas dépasser. Un message d'alerte vous est envoyé lorsque ce seuil est franchi.

### 3 L'alerte fuite

Un message d'alerte vous est envoyé lorsque SUEZ constate pendant 5 jours consécutifs un écoulement permanent sur votre compteur d'eau.

## Votre prochaine facture

Vous avez reçu votre première facture SUEZ à l'automne 2023. Cette facture portait sur l'abonnement au service et votre consommation estivale 2023. La prochaine facture, comprenant l'abonnement au service et votre consommation hivernale, vous sera envoyée **en mai 2024**. Puis, **en septembre 2024**, vous recevrez la facture portant sur votre consommation estivale et incluant toujours votre abonnement. **Vous serez donc systématiquement destinataires de deux factures chaque année : la première en mai, la seconde en septembre.**



## Rappels

La mise en place effective du nouveau contrat avec SUEZ et l'envoi des premières factures ont suscité de nombreuses questions. Voici donc pour rappel les différents éléments tarifaires qui sont désormais appliqués.

### De quoi est composé le prix de l'eau ?

- ✓ Tout d'abord, le tarif de l'eau est composé d'une part fixe qui correspond à votre abonnement.
- ✓ Ensuite, une part variable vient s'ajouter au tarif, qui dépend de votre consommation.
- ✓ Enfin, une partie sert à rémunérer les partenaires du service, c'est-à-dire votre collectivité (la Métropole en l'occurrence), et les organismes publics dont l'Agence de l'Eau.

### Quelles nouveautés concernant le prix de l'eau ?

Le nouveau contrat passé avec SUEZ et la Métropole a apporté des modifications au prix de l'eau. Désormais, ce prix se compose d'une **tarification variable par tranche et par saison**, selon les modalités suivantes :

Hiver (8 mois)	Tranche 1 – Du 01/09 au 30/04	De 0 à 80 m <sup>3</sup>	0,5000 € par m <sup>3</sup>
	Tranche 2 – Du 01/09 au 30/04	Au-delà de 80 m <sup>3</sup>	1,6700 € par m <sup>3</sup>
Été (4 mois)	Tranche 1 – Du 01/05 au 31/08	De 0 à 40 m <sup>3</sup>	1,6700 € par m <sup>3</sup>
	Tranche 2 – Du 01/05 au 31/08	Au-delà de 40 m <sup>3</sup>	2,2600 € par m <sup>3</sup>

Cette nouvelle tarification variable ne permet pas d'établir une comparaison, tranche par tranche, avec le précédent contrat qui appliquait une tarification unique au m<sup>3</sup>. Nous vous proposons néanmoins de mesurer les conséquences concrètes en termes de coût pour l'utilisateur, via l'exemple d'une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>, qui correspond à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes.

### Exemple de l'impact de ce nouveau tarif sur une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> :

Pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> d'eau intégrant le service de distribution d'eau potable et la collecte des eaux usées sur une année, la facture sera de 487,85 €, **soit une baisse d'environ de 15% par rapport à 2022**. Le service de l'eau potable en particulier représente 50 % du montant de cette facture.

## Le prélèvement automatique

### Un prélèvement automatique et/ou une mensualisation à mettre en place avec SUEZ

Dans le cadre de la Loi relative à la protection des données personnelles ayant modifié la Loi « Informatique et Libertés », plusieurs informations, dont vos coordonnées bancaires, n'ont pas été communiquées à SUEZ lors du transfert de votre abonnement. Aussi, depuis la réception de votre première facture SUEZ, vous pouvez, en suivant les informations qui y figurent, remettre en place une solution de prélèvement automatique et/ou de mensualisation en créant votre compte sur le site internet [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)

### Le prélèvement, comment ça se passe ?

- Vous faites une demande de prélèvement automatique sur votre compte en ligne. Pour en bénéficier, assurez-vous d'être à jour dans vos paiements.
- Le montant qui apparaît sur votre facture d'eau est prélevé automatiquement sur votre compte bancaire, environ 15 jours après l'édition de votre facture.
- Vous pouvez à tout moment arrêter le prélèvement automatique en contactant le service client par téléphone.

## Comment contacter SUEZ ?

Les services de SUEZ mettent tout en œuvre pour assurer la meilleure transition possible et sont à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations :



### Service client

Du lundi au vendredi de 8h à 19h  
et le samedi de 8h à 13h  
**0977 408 408** (appel non surtaxé)



### Accueil de proximité :

15 Av. du Dr Jean-Jacques Perron  
83400 HYÈRES-LES-PALMIERS  
Du lundi au vendredi sans RV  
De 8h30 à 17h30 sans interruption



Interventions/ Urgences 24h/24  
**0977 401 136** (appel non surtaxé)



[www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)



## LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE LA CRAU



**Jean-Pierre EMERIC**  
Adjoint au Maire  
et Conseiller Métropolitain  
en charge de l'Aménagement  
du Territoire

### Achèvement de la procédure de déclaration de projet au lieu-dit La Bastidette, valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Crau

Par délibération du 14 décembre 2023, le Conseil Municipal de La Crau a émis un avis favorable sur la déclaration de projet au lieu-dit La Bastidette valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de La Crau.

Par délibération du 21 décembre 2023, le Conseil Métropolitain Toulon Provence Méditerranée a approuvé la déclaration de projet au lieu-dit La Bastidette, valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de La Crau.

Cette étape achève la procédure.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 18 août 2023 demeurent à la disposition du public durant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, **soit jusqu'au 24 juillet 2024 inclus.**

Les informations, dossiers et documents officiels relatifs à la procédure sont consultables sur les sites internet de la Ville de La Crau ([www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique « PLU ») et de la Métropole ([www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr)), à la Métropole TPM, Bâtiment l'Hélianthe, Direction Planification Territoriale et Projets Urbains (6<sup>ème</sup> étage), 142 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon et en Mairie de La Crau, Service de l'Urbanisme (2<sup>ème</sup> étage), aux jours et heures habituels d'ouverture (téléphone : 04.94.01.56.84).

Avis presse, paru dans le journal « Var-Matin » le mercredi 3 janvier 2024, à la rubrique des annonces légales :

**AVIS ADMINISTRATIFS**

MÉTROPOLE  
**TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE**

**AVIS**

**Approbation de la déclaration de projet au lieu-dit La Bastidette valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de La Crau**

Par délibération n° 23/12/353, en date du 21 décembre 2023, le Conseil Métropolitain a approuvé la déclaration de projet, d'intérêt général, valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Crau pour permettre la construction d'un établissement de protection de l'enfance avec hébergement. Cette délibération sera affichée à l'Hôtel de la Métropole TPM et en Mairie de La Crau et sera publiée sur le site Internet de la ville pour une durée d'un mois. Le dossier complet d'approbation est tenu à la disposition du public à la Métropole TPM, Bâtiment l'Hélianthe, 142, rue Emile Ollivier, 83000 Toulon, Service Planification Urbaine, 6<sup>ème</sup> étage et en Mairie de La Crau, Direction de l'Aménagement du Territoire (2<sup>ème</sup> étage), boulevard de la République, 83260 La Crau, aux jours et heures habituels d'ouverture. Il sera également consultable sur le site internet de la ville de La Crau.

Le Président de Toulon Provence Méditerranée,  
Jean-Pierre GIRAN

### RAPPEL

## Concertation publique dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Crau

### Information en continu Concertation publique liée à la révision générale du PLU de La Crau

La concertation publique relative à la révision du PLU se poursuit. Retrouvez toutes les informations :

✓ sur la page internet dédiée, via le lien : [http://www.villedelacrau.fr/laville\\_PLU\\_revision.html](http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html)

✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84. Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;

✓ Par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel ([mtpm.plu@metropletpm.fr](mailto:mtpm.plu@metropletpm.fr)), en précisant l'objet : « révision du PLU de La Crau ».



## LE TYMPAN HISTORIQUE DES PESQUIERS BIENTÔT OUVERT AU PUBLIC

Les bâtiments dits de la grande machine, ou Tympan du Salin des Pesquiers à Hyères, font actuellement l'objet d'un chantier de restauration\*. **Lancé en septembre 2023, il devrait permettre une ouverture de ce site emblématique au public dès le mois d'avril 2024**, par la voie douce de découverte.

Les travaux sont pilotés par le cabinet d'architectes du patrimoine Matonti-Politi, épaulé par une équipe pluridisciplinaire d'écologues, de paysagistes, d'énergéticiens, afin de prendre en considération l'ensemble des enjeux naturalistes et paysagers.

**Il s'agit d'un témoignage extrêmement rare car ce tympan est l'un des derniers d'Europe et le dernier de France.**

Le parti pris est de garder les témoignages du temps avec les successives restaurations réalisées par les hommes qui y ont travaillé. Ils seront conservés et consolidés de manière à ce que les visiteurs découvrent l'archéologie du site, l'empreinte des lieux et les différentes stratigraphies du temps.

Le bâtiment du tympan abritera également **un espace muséographique expliquant le fonctionnement de ce nœud hydraulique**. Un système de passerelle permettra au public de tourner autour de la roue consolidée ainsi que du squelette recréé du 2<sup>ème</sup> tympan (aujourd'hui disparu). Quant au bâtiment qui abritait les logements des sauniers, il fait, pour l'heure, l'objet d'une restauration uniquement extérieure (structure, toiture, menuiseries, façades). Il abritera ultérieurement des lieux de travail et d'accueil du public.

\* Cofinancé par le Conservatoire du littoral, un mécène privé via la Fondation du Patrimoine, la Région Sud PACA, la Métropole TPM et l'État par la DREAL.



## Pascal MAITRE LORSQUE LA PHOTO RACONTE LE MONDE

*Villa Tamaris - Du 3 février au 5 mai*



La nouvelle exposition de la Villa Tamaris met à l'honneur l'un des plus grands photoreporters, Pascal Maitre. Ce photographe revient sur 40 ans de carrière et partage ici avec le public ses plus beaux clichés. On peut admirer, entre autres, ses magnifiques images sur l'Afghanistan depuis les moudjahidines en guerre contre les Russes jusqu'à aujourd'hui, ses plus beaux reportages sur l'Afrique, l'écologie à travers le monde, son reportage sur les Peulhs pour lequel il a reçu le prix de l'Académie des Beaux-Arts. Il nous montre également les premières images de son nouveau sujet sur le problème du charbon.

## TROIS NOUVEAUX BASSINS DE RÉTENTION À LA GARDE ET À LA VALETTE-DU-VAR

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations à l'échelle du bassin de risque des Petits Côtiers Toulonnais (PAPI PCT), le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier a réalisé 3 bassins de rétention sur le secteur de La Garde et de La Valette-du-Var. Ces 3 bassins ont été inaugurés fin novembre 2023.

Le coût total de ces travaux s'élève à 4,4 M€, et permet, pour chaque euro investi, une économie de 4,8 € de dommages évités en cas d'inondation. **L'impact hydraulique de ces travaux est positif dès un événement de période de retour 10 ans.**

Ces travaux seront suivis par d'autres aménagements dans le second PAPI PCT (2024-2029) en cours de construction.



# ESPACE D'EXPRESSION

## ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

En raison des contraintes habituelles d'impression, nous écrivons ces lignes une semaine avant la présentation des vœux du Maire, vous ne lirez que début mars nos commentaires sur cette cérémonie et le bilan qu'il présentera. C'est ainsi, difficile pour nous de coller de près à l'actualité !

Revenons sur un projet qui nous tenait à cœur et figurait dans notre programme électoral en 2020 : la création à La Crau d'une maison « France Service ».

Avec l'aide de La Londe, notre commune a mis en place (notre insistance récompensée ?) une petite structure : 1 seul agent dans un local partagé avec la Mission Corail. Le succès a été au rendez-vous. L'occasion de faire un premier bilan et de rechercher d'éventuelles pistes d'amélioration.

La personne qui nous reçoit, formée et habilitée, contacte en direct et de façon privilégiée les différents services du « bouquet » : Finances, titres divers (CNI, Passeports...), Justice, CAF, CPAM, La Poste, Pôle emploi, Assurance retraite (CNAV, MSA...), et plus récemment, peut traiter les chèques énergie, les aides de l'Agence de l'Habitat (ANAH) : Ma prime Rénov, Adapt...

Mais le plus souvent (8 fois sur 10 ?), les problèmes sont résolus dès la première visite (sur RDV de préférence). Les services les plus demandés (selon les périodes) concernent les dossiers de retraite, la CPAM, les impôts, et les demandes pour les cartes d'identité ou les passeports.

Les usagers Craurois et aussi ceux des communes voisines qui viennent profiter du service se disent satisfaits du très bon accueil et de la compétence de la personne qui les reçoit. Avec 26h30 par semaine, cet agent traite une moyenne de 200 sollicitations par mois. Nous proposons quelques pistes pour parfaire le service rendu à nos concitoyens.

Déjà, mieux identifier le local dans le bâtiment du JIS (parking J. Natte). Mais aussi, rajouter en libre service quelques ordinateurs reliés à une imprimante, chacun n'ayant pas chez soi l'équipement ou les compétences nécessaires aux connexions en ligne. Et si une meilleure publicité (un stand sur les marchés envisagé...) pour cet outil essentiel est mise en place, on pourrait, avec un 2<sup>ème</sup> agent, rendre encore plus de services aux Crauroises et Craurois.

**Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier**



## DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue en février :

**JEUDI 15 FEVRIER 2024**

**De 15h à 19h30**

**Espace Culturel Jean-Paul MAURRIC**

Ces collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

### + d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : [adsblacrau83@gmail.com](mailto:adsblacrau83@gmail.com)

Site internet : <http://sites.google.com/site/adsblacrau>

## PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

FEVRIER / MARS

ZONES	FÉV.	MARS
<b>ZONE 1 :</b> Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 5	Lundi 4
<b>ZONE 2 :</b> La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 6	Mardi 5
<b>ZONE 3 :</b> Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 1 <sup>er</sup>	Jeudi 7
<b>ZONE 4 :</b> La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 2	Vendredi 1 <sup>er</sup>
<b>ZONE 5 :</b> Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 12	Lundi 11
<b>ZONE 6 :</b> Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 13	Mardi 12
<b>ZONE 7 :</b> Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 8	Jeudi 14
<b>ZONE 8 :</b> Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourniers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 9	Vendredi 8
<b>ZONE 9 :</b> Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 <sup>ère</sup> DFL / 22 <sup>ème</sup> BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 19	Lundi 18
<b>ZONE 10 :</b> Les Escudiers	Mardi 20	Mardi 19
<b>ZONE 11 :</b> Les Meissonniers	Jeudi 15	Jeudi 21
<b>ZONE 12 :</b> Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 16	Vendredi 15
<b>ZONE 13 :</b> La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 26	Lundi 25
<b>ZONE 14 :</b> La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 27	Mardi 26
<b>ZONE 15 :</b> Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 22	Jeudi 28
<b>ZONE 16 :</b> Maraval / Montbel	Vendredi 23	Vendredi 22

### + D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert « Allo Mairie » : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique « Démarches / Environnement »



# Les infos du



## MERCREDIS & VACANCES

### MERCREDIS 4<sup>ème</sup> PÉRIODE

Du mercredi 13 mars 2024  
Au mercredi 17 avril 2024

### VACANCES D'HIVER

Du lundi 26 février 2024  
au vendredi 8 mars 2024

### Faire vos réservations :

du mardi 30 janvier au vendredi 9 février 2024

### Pour effectuer vos confirmations et paiements :

du mardi 13 au dimanche 18 février

### Les inscriptions sont ouvertes depuis le mardi 30 janvier 2024 :

- sur l'espace famille  
(après le 9 février, l'Espace Famille sera désactivé)
- sur le site internet [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)  
(formulaire d'inscription téléchargeable)
- à l'accueil du JIS  
(formulaire d'inscription à compléter)

## RETOUR SUR... LES VACANCES DE NOËL

Lors de ces vacances de Noël, les animateurs du JIS, au travers de diverses activités, ont su sensibiliser et mobiliser les enfants et les jeunes à soutenir des actions caritatives. Ils ont ainsi réalisé divers objets qu'ils ont mis en vente au profit de l'Unicef. Les 160 € de dons récoltés ont été remis par notre présidente à la représentante d'Unicef Var.

Durant cette période, ils ont également participé à une collecte de jouets remis à l'association des Bout'Chou, à une collecte alimentaire au profit des Restos du Cœur et à l'opération « boîte à chaussures ». 12 boîtes ont ainsi été remises à la fondation l'Adresse, au profit des plus démunis.

Merci aux enfants, aux familles et aux animateurs pour ce beau témoignage de solidarité.



## BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia.....	6,50€
Cinéma Pathé La Garde.....	10,50€

## OFFRES D'EMPLOI

## LE JIS RECRUTE

### SAISON 2023 / 2024

**Pour les accueils périscolaires**  
(matin - soir et mercredi)  
contrat à temps partiel

**Pour les petites vacances**  
(contrat occasionnel)

Titulaire du BAFD, BAFA, CAP Petite Enfance ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent

Déposez votre CV et lettre de motivation  
(Si vous candidatez pour les vacances,  
indiquez vos disponibilités)  
à l'accueil du JIS :

« Espace pluriel » - Bd de la République  
83260 La Crau

Ou envoyez un mail à :  
[association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

## CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : [association@jis-lacrau.com](mailto:association@jis-lacrau.com)

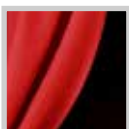
Retrouvez nos informations sur le site internet :  
[www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)

### Horaires d'ouverture de l'accueil administratif

Lundi et samedi : Fermé

Mardi, Jeudi et Vendredi : de 14h à 18h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h



### Vendredi 2 et samedi 3 Le Cercle Culturel Social Craurois fait son show !

Espace Culturel Maurric

**Horaires :** de 12h à 1h du matin le vendredi 2, et de 10h à 1h du matin le samedi 3  
Repas, loto, pièces de théâtre, expo de peinture, jeux (scrabble, bridge, tarot, ...), danse, atelier dessin enfant, soirée dansante, etc. : retrouvez le CCSC pour deux journées festives et théâtrales !

**Tarif :** Animations gratuites, sauf repas et loto 25 € pour les membres du CCSC, 30 € pour les non adhérents, 20 € pour un seul événement (repas ou loto).

**Réservations :** 06.13.08.30.39

**Infos :** www.ccsclacrau.com



### Mardi 6 Repas "Crêpes" du CCAS

Espace Culturel Maurric - 12h

Repas dansant réservé aux seniors de 60 ans et plus

Attention ! Apporter ses couverts

**Tarif :** 18 € pour les craurois (24 € pour les habitants hors commune)

**Inscriptions :** Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



### Samedi 10 Super Loto des Z'Acrau du RCT

Espace Culturel Maurric

18h (ouverture des portes à 16h)

**Nombreux lots à gagner :** 1 voyage d'une valeur de 1200 €, 1 semaine en Corse avec transport, 1 séjour 3J/2N à la Ferme de Belline à Briançon et en chambre d'hôtes à Albi, 1 téléviseur Led, 1 abonnement RCT, séjours Wonderbox, petit et gros électro-ménager, caddie garni, places et vêtements du RCT, soins, bons pour restaurant, coffrets gastronomie, bons d'achats, etc.

Snack et buvette sur place

15 € les 3 cartons et 30 € les 7 cartons

Places limitées (pas de réservation)



**Jeudi 15**  
**Collecte de sang**  
Espace Culturel Maurric  
de 15h à 19h30



**Vendredi 16**  
**Scène ouverte**  
Auditorium de l'École de Musique - 21h  
**Infos :** 04.94.66.05.87



**Samedi 17**  
**Soirée Salsa Solidarité**  
Espace Culturel Maurric  
A partir de 19h30

Grande soirée latino ouverte à tous, organisée dans un but caritatif. Les fonds récoltés seront reversés à des associations varoises venant en aide aux plus fragiles. Avec la participation exceptionnelle du groupe YEMAYA.

Des animations et initiations de danse seront proposées tout au long de la soirée  
Buvette et restauration sur place

**Tarif :** 10 € (pas de réservation préalable)

**Infos :** Facebook - Salsa Solidarité



### Mardi 20 Séance de cinéma du CCAS

Film « Maison de Retraite » de Thomas GILOU, avec Kev ADAMS, Gérard DEPARDIEU, Daniel PREVOST

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservée aux Seniors de 60 ans et plus

**Tarif :** 5 € par personne (à régler sur place, le jour de la séance)

**Inscriptions :**

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22



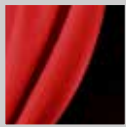
**Vendredi 23**  
**Atelier Yoga du CCAS**  
Foyer des Anciens - de 9h30 à 10h30  
Réservé aux Seniors craurois de 60 ans et plus  
Séance gratuite  
Places limitées

**Inscriptions :**

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos :** 06.49.51.02.22





## Samedi 24 Journée Théâtre et Loto

Proposée par le Comité Officiel des Fêtes et le Cercle Culturel Social Craurois  
Espace Culturel Maurric

**12h** : Repas (paëlla)

**14h** : Pièce « Ensemble » jouée par la C<sup>ie</sup> La Crau'k en Scène

**16h** : Loto avec 6 parties et 1 super partie

**19h** : Repas du soir (veau aux olives)

**20h30** : Pièce « Le béret de la tortue » jouée par la C<sup>ie</sup> La Crau'k en Scène

Attention ! Prévoir assiette, verre et couverts pour les repas

### Tarifs :

Formule complète (loto, spectacles et repas) :

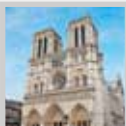
30 € pour les adhérents et craurois,

35 € pour les non adhérents

Spectacle + repas : 25 € pour les adhérents et craurois, 30 € pour les non adhérents

Loto seul : 10 €

**Réservations et infos** : 06.13.08.30.39



## Du lundi 26 au mercredi 28 Séjour à Paris du CCAS

Séjour 3 jours / 2 nuits réservé aux Seniors de 60 ans et plus, avec visite du Salon International de l'Agriculture et découverte de la capitale

**Tarif** : 674 € par personne, comprenant l'assurance, l'assistance rapatriement, la garantie annulation / bagage et l'assurance Covid

**Inscription** : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

**Infos** : 06.49.51.02.22



## À PRÉVOIR POUR MARS 2024



## Samedi 2 et dimanche 3 Convention de Tatouage "Tattoo In Toulon"

Espace Culturel Maurric

**Horaires** : de 10h à 22h le samedi 2, et de 10h à 21h le dimanche 3

Une quarantaine de tatoueurs venus des quatre coins de France et de l'International seront présents pour cette édition 2024 de la convention de tatouage organisée par l'association « Tattoo In Toulon ».

### Au programme :

tatoueurs, concerts, boutiques, stands articles vintage, foodtrucks, et nombreuses animations

### Tarif :

6 € pour la journée, 10 € le forfait week-end (gratuit pour les moins de 14 ans)

### Infos :

Facebook/Tattoo IN Toulon

Instagram/tattoo.in.toulon



## Dimanche 10 Salon des Armes Anciennes et Militaria (8<sup>ème</sup> édition)

Espace Culturel Maurric de 9h à 17h

Nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires de toutes époques  
Présence de l'association ACSPMG Histoire et Patrimoine de la Gendarmerie et du 54<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie

Buvette et restauration sur place

Organisé par l'association BFURBLUM Événementiel

**Entrée** : 5 €

### Infos :

06.46.85.24.07



## Naissances

Léonie GERBOUD  
Ruby ROBIN  
Sacha JOULKVA  
Aria NAUDIN  
Giulia ETIENNE  
Anna BELKADI  
Elena ABADIE  
Julia DALMASSO

## Mariages

Elodie QUINTRIC et Cédric NEGRE

## Décès

Alain DEYDIER  
Jacqueline DISCHER veuve TROUVIN  
Christophe RAMEL  
Marie-France BERNARD épouse FABRE  
Yves BORDERE  
Maurice CELLIER  
André MONNI  
Charles BLEU

## PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 28 février 2024**, de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc).

## RAPPEL : Le recensement de la population est en cours

L'opération annuelle de recensement de la population se poursuit jusqu'au 24 février 2024. Ce recensement est obligatoire.

Vous pouvez répondre aux questionnaires :

- ✓ soit par internet, sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) (solution la plus rapide, la plus économique et la plus éco-responsable)
- ✓ soit sur papier (les questionnaires doivent ensuite être envoyés en Mairie).

Les agents recenseurs contactent directement les personnes concernées. Ils sont munis d'une carte officielle les accréditant. Merci de leur réserver un bon accueil.

### Infos :

Direction de l'Aménagement du Territoire par email : [recensement@villedelacrau.fr](mailto:recensement@villedelacrau.fr)  
Ou sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LES INFOS DES ASSOS

### FRANCE PARKINSON VAR

Le Comité du Var France Parkinson propose une matinée d'information, le **mercredi 21 février 2024**, de 10h à 12h au Foyer des Anciens, afin de répondre à vos interrogations et vous apporter toutes les informations utiles sur la maladie, les possibilités d'aide et d'accompagnement. Ce moment de rencontre et d'échange est ouvert à tous.

Infos : 07.64.76.29.18  
ou [comite83@franceparkinson.fr](mailto:comite83@franceparkinson.fr)

### ASSOCIATION ISIS ANIMATION CRAUROISE

L'association organise un séjour 6 jours / 5 nuits en Cantabrie (Espagne), du 6 au 11 octobre 2024.

#### Au programme :

Bilbao, Comillas, San Vicente de la Barquera, les Pics de l'Europe, Barcena Mayor et Santillana del Mar.

Infos et inscriptions : 06.63.11.02.87  
[www.isisanimation.fr](http://www.isisanimation.fr)  
Facebook :  
Association ISIS Animation Crauroise

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES Pensez-y !

Nous vous rappelons que la campagne des inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025 est ouverte depuis le mois de janvier.

Sont concernés :

- ✓ Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021, entrant en Petite Section de maternelle ;
- ✓ Les nouveaux arrivants sur la Commune ;
- ✓ Les enfants actuellement scolarisés en Grande Section de maternelle à La Crau et entrant en CP.

Les inscriptions se font en ligne via l'Espace Famille :  
[www.espace-citoyens.net/villedelacrau](http://www.espace-citoyens.net/villedelacrau).

Si vous possédez déjà un espace personnel et si votre demande concerne un nouvel enfant, pensez à créer votre dossier en cliquant sur « MON ENTOURAGE ».

Si vous ne possédez pas encore d'espace personnel, rendez-vous sur l'Espace Famille pour créer votre compte (vous pouvez utiliser le QR Code ci-contre).



**France Services**  
Proche de vous au quotidien

Accompagnement  
personnalisé pour  
vos démarches  
administratives ...

### Réception de préférence sur rendez-vous

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte  
Tel : 04.94.01.46.57  
Mail : [fs-lacrau@ccmpm.fr](mailto:fs-lacrau@ccmpm.fr)



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE  
CADRE DE VIE AVEC  
**L'APPLICATION  
CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION  
DECHETS - ANIMAL ERRANT  
VOIRIE / ESPACES VERTS -  
INCENDIE / INONDATION  
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans  
**L'App Store**

DISPONIBLE SUR  
**Google Play**

## LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80  
Télécopie : 04.94.01.56.83  
E-mail : [mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr)

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :  
17 (urgence)  
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33



# LA CRAU AUTREFOIS

**Jacqueline LESOSTRI née MOISSET et son fils Jean-Jacques nous parlent de La Moutonne où ils résident, et, pour commencer, de l'arrivée de la famille LESOSTRI dans le hameau voici un peu plus d'un siècle.**

Notre arrière-arrière-grand-père est arrivé d'Italie avec sa famille au début du siècle dernier. Il travaillait comme carrier (ouvrier qui débite des blocs de pierre dans une carrière) à La Garde durant la journée, et, la nuit, il piochait dans les vignes pour gagner de l'argent, ce qui lui a permis d'acheter une petite maison à La Moutonne, où la famille s'est installée. Plus tard, ses fils Emile et Victorin ont créé la carrière Saint Martin (située à Hyères au pied de Costebelle, au-dessus des champs qui deviendront la zone Saint Martin) qui a fermé voici quelques décennies. Le transport des pierres, par charrette, évidemment, nécessitait de nombreux chevaux de trait pour lesquels il avait fait construire une grande écurie qui existe encore au bord de l'avenue Jean Monnet. Au fil des successions, la famille s'est partagée les terres agricoles, acquises au cours du siècle dernier, mon père héritant d'une partie de celles-ci à La Moutonne, la carrière étant menée par Andrée ALLAIN et son frère jusqu'aux années 80.

Avant la guerre, la famille MOISSET cultivait des fleurs, violettes, anémones, narcisses, des espèces d'hiver que ma mère cultivait dans un petit jardin situé à Gavarry, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Pendant le conflit et la pénurie alimentaire, les fleurs ont laissé place à des cultures maraichères, choux, artichauts, haricots, pommes de terre, et tomates l'été. Puis en 1945, avec la fin des hostilités, nous sommes revenus à l'horticulture.

Nous connaissons aujourd'hui une grave période de sécheresse, mais, par le passé, ce phénomène se produisait déjà lors de certains étés. Pendant ces pénuries d'eau, Monsieur Louis AUGIAS, qui était adjoint au Maire, en assurait la distribution à la population de La Moutonne à l'aide d'une citerne tractée qu'il déplaçait au gré des besoins. Et dans l'agriculture, jusqu'aux années 70, c'était la guerre de l'eau. Le sous-sol de La Moutonne n'en manque pas, car le précieux liquide y circule par un réseau de veines situées à différentes profondeurs. Et donc, chacun, à l'aide de puits et forages, tentait de s'en approprier la plus grande partie. Nous avons fait creuser un puits de sept mètres de profondeur pour irriguer nos cultures, qui s'est retrouvé à sec il y a une cinquantaine d'années. A ce moment-là, le Canal de Provence, créé dans les années 60-70, ne possédait pas une aire de distribution aussi étendue qu'aujourd'hui, et nous n'avions pas la possibilité de nous y raccorder. Pour prévenir ce genre de situation, mon père fit creuser un forage dans le jardin de La Moutonne, mais le problème était de savoir à quel endroit et à quelle profondeur on trouverait l'eau.

Yves LESOSTRI, à gauche, et Lucien PASCALI posent dans la cour de la ferme.



Dans la même cour, des dames trient des grappes de raisin posées sur la table, la plus âgée à gauche travaille assise avec un cageot sur ses genoux. La dame assise à droite donne le biberon à un bébé. A ses pieds est posé le panier en osier qui sert de landeau.





# AU MENU DE LA CANTINE



du 5 au 9 février

## Lundi

- Crêpe au fromage
- Blanquette de colin
- Chou-fleur en gratin
- Petit moulé
- Petit moulé ail et fines herbes\**
- Banane **BIO** / Orange \*

## Mardi *Menu végétarien*

- Salade verte aux fines herbes
- Gnocchis à la napolitaine
- Munster
- Tome du Mont Guillaume\**
- Poire au caramel
- Abricot à la crème anglaise \**

## Mercredi (JIS)

- Galopin de veau sauce moutarde
- Purée de pommes de terre **BIO**
- Yaourt nature sucré **BIO**
- Kiwi **BIO**

## Jeudi *NOUVEL AN CHINOIS*

- Salade chinoise
- Sauté de volaille au soja **LR**
- Chop suey de légumes
- Rocher coco **CHEF**

## Vendredi

- Salade de betterave vinaigrette
- Coquillettes sauce fromagère au jambon
- Yaourt vanille **BIO**
- Yaourt nature sucré \**
- Clémentine / Pomme bicolore \*

du 12 au 16 février

## Lundi

- Tortis tricolores à la méditerranéenne
- Sauté de veau marengo **LR**
- Carottes persillées
- Edam / Saint Nectaire \*
- Poire / Banane \*

## Mardi *Menu végétarien*

- Iceberg aux croûtons
- Omelette aux pommes de terre
- Fromage blanc et crème de marron **BIO** / Fromage Blanc \*

## Mercredi (JIS)

- Tataki de boeuf **LR**
- Riz pilaf **BIO**
- Tomme blanche
- Pomme bicolore

## Jeudi

- Carottes râpées vinaigrette **BIO**
- Filet de colin sauce crème **BIO**
- Haricots verts saveur du Midi
- Pont l'Evêque / Pavé 1/2 sel \*
- Cake à l'orange **CHEF**

## Vendredi

- Potage de légumes
- Pizza margherita
- Bûchette mi-chèvre / Camembert \*
- Ananas **BIO** / Kiwi \*

du 19 au 23 février

## Lundi

- Chou chinois et pommes
- Lasagnes bolognaise
- Fondu Président / Tome de vache \*
- Flan à la vanille
- Crème dessert au caramel \**

## Mardi *Menu végétarien*

- Oeufs durs mayonnaise
- Couscous végétarien
- Pont l'Evêque
- Rondelé ail et fines herbes \**
- Kiwi **BIO** / Poire \*

## Mercredi (JIS)

- Pizza au fromage
- Rôti de dinde au jus **LR**
- Purée de carottes / pommes de terre **BIO**
- Banane **BIO**

## Jeudi

- Saucisse de Toulouse
- Lentilles braisées
- Fourne d'Ambert / Mimolette \*
- Clémentine / Orange \*

## Vendredi

- Carottes râpées
- Beignet de poisson et citron
- Chou-fleur en gratin
- Assortiment de fromages
- Gâteau marbré **CHEF**

du 26 février au 1<sup>er</sup> mars

## VACANCES D'HIVER (JIS)

### Lundi *Menu végétarien*

- Riz à la mexicaine
- Saint Moret **BIO**
- Clémentine **BIO**

### Mardi

- Endives vinaigrette caramel
- Pavé du fromager à l'emmental
- Petits pois
- Flan vanille caramel

### Mercredi

- Macédoine à la mayonnaise
- Poulet sauce mimolette
- Haricots verts
- Yaourt framboise **BIO**

### Jeudi

- Lasagnes bolognaise
- Salade verte
- Tomme blanche
- Compote de pommes

### Vendredi

- Friand au fromage
- Filet de lieu sauce crème **BIO**
- Boulgour pilaf
- Mousse au nougat

du 4 au 8 mars

## VACANCES D'HIVER (JIS)

### Lundi

- Galopin de veau grillé
- Petits pois
- Fondu Président
- Banane **BIO**

### Mardi

- Pâté de foie
- Omelette nature **BIO**
- Pommes de terre vapeur
- Yaourt aromatisé

### Mercredi *Menu végétarien*

- Chili végétarien
- Gouda
- Crème dessert chocolat **BIO**

### Jeudi

- Chou-fleur vinaigrette
- Nuggets de volaille
- Polenta au beurre
- Poire

### Vendredi

- Endives en salade
- Filet de colin meunière et citron
- Spaghettis
- Mousse au cacao

**BIO** Produit Bio   
**LR** Label Rouge   
**VF** Viande / Volaille Origine France   
**CHEF** Recette du Chef

\* 2<sup>ème</sup> choix (Ecoles Elémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !  
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux